

DE_2024_008

République française

Département de l'Aude

COMMUNE DE TREZIERIS

Séance du 05 avril 2024

Membres en exercice :

10

Date de la convocation: 08 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le cinq avril l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe GAUVRIT

Présents : 9

Votants : 9

Présents : Jean-Christophe GAUVRIT, Nadine CHIVA, Marc LOUVET, Mireille SANDRES, Christophe BEER, Robert FAURE, David RICHOU, Florian BONNES, Cécile RAMOS

Pour: 9

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Excusés: Christelle SAMRAY

Absents:

Secrétaire de séance: David RICHOU

Objet: VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - DE_2024_008

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les montants des subventions versées aux différentes associations.

Il propose de voter les subventions suivantes :

- | | |
|------------------------------------|-----------|
| - Comité des fêtes | : 1 000 € |
| - ACCA de Tréziers | : 400 € |
| - Association des parents d'élèves | : 190 € |
| - Pompiers de Chalabre | : 200 € |
| - Association « Atout Fruit » | : 100 € |
| - Association "Tréziers Danse" | : 110 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve cette décision
- Vote ces différentes subventions dont le montant total de 2 000 € sera prévu à l'article 6574 du budget.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Christophe GAUVRIT

